

# RÉVISIONS Éco-Droit

## Module 4 – QCM

### QCM sur le télétravail- Documents 4 et 5

**Q4.1 : Concernant l'essor du télétravail en France, quelles affirmations sont exactes ?**

- A. En 2024, environ 33% des salariés télétravaillent au moins une fois par semaine
- B. En 2017, seulement 25% des salariés avaient recours au télétravail
- C. La pandémie de COVID-19 a accéléré l'adoption du télétravail
- D. Le télétravail concerne principalement les employés du secteur public
- E. Les cadres et professionnels des technologies de l'information représentent la majorité des télétravailleurs

**Q4.2 : Quels sont les avantages du télétravail pour les salariés ?**

- A. Une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle
- B. Une plus grande autonomie dans la réalisation des tâches
- C. Une réduction des coûts liés aux trajets domicile-travail
- D. Une meilleure concentration et productivité
- E. Une diminution du temps de travail effectif

**Q4.3 : Comment les usages numériques facilitent-ils le télétravail ?**

- A. 91% des télétravailleurs utilisent des plateformes de visioconférence
- B. Les télétravailleurs utilisent des outils de gestion de projet pour se coordonner efficacement
- C. Des solutions de stockage en ligne comme Google Drive facilitent le partage de documents
- D. Les outils numériques permettent la collaboration en temps réel
- E. L'utilisation des outils numériques remplace complètement le besoin de communication directe

**Q4.4 : Quels outils de visioconférence sont les plus utilisés par les télétravailleurs selon le document ?**

- A. Microsoft Teams (35%)
- B. Zoom (26%)
- C. WhatsApp (7%)
- D. Google Meet (5%)
- E. Skype (15%)

**Q4.5 : Quelles mesures une entreprise doit-elle mettre en place pour optimiser les activités des télétravailleurs ?**

- A. Assurer une formation de qualité aux outils numériques
- B. Maintenir le lien avec les télétravailleurs et permettre une assistance en ligne
- C. Développer des moments de cohésion, même virtuels
- D. Mettre en place un droit à la déconnexion
- E. S'assurer de mesurer la charge de travail et respecter les horaires de travail

**Q4.6 : Quels sont les défis et problèmes potentiels du télétravail identifiés dans les documents ?**

- A. L'absence d'évaluation claire du temps de travail pour 55% des télétravailleurs
- B. Seulement 24% des télétravailleurs disposent d'une pièce dédiée à leur activité
- C. Le manque de soutien pour le droit à la déconnexion concerne 36% des travailleurs
- D. 31% des télétravailleurs continuent de travailler même en cas de maladie
- E. Une diminution systématique de la productivité par rapport au travail en présentiel

